



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA 1^{ère} REUNION DU COMITE SCIENTIFIQUE D'AFRISTAT

1. Le Comité scientifique d'AFRISTAT a tenu sa 1^{ère} réunion, le 04 mars 2026, par visioconférence.
2. Ont pris part à cette réunion, les membres titulaires du Comité scientifique et les experts d'AFRISTAT. Etaient absents les représentants du Togo et du Centre Africain de statistique de la Commission Economique des Nations-Unies pour l'Afrique (Cf. liste des participants : annexe 2).
3. Les travaux ont été ouverts par le Professeur Anatole Toinar MOGOTA, professeur d'économie, recteur de l'université Saint Charles Lwanga (Tchad), Président en exercice du Comité scientifique.
4. Dans son mot d'ouverture, le Président a souhaité la bienvenue aux participants et les a invités à un examen minutieux des questions soumises à la 1^{ère} réunion du Comité scientifique.

A. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU CALENDRIER DE TRAVAIL

5. Les travaux ont porté sur les points inscrits à l'ordre du jour adopté par le Comité scientifique (Cf. annexe 1).
6. Les questions inscrites à l'ordre du jour étaient rapportées par MM. Paul-Henri NGUEMA MEYE et Serge Jean EDI, respectivement Directeur Général et Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, le secrétariat de la réunion étant assuré par la Direction générale de l'Observatoire.

B. SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX CHANGEMENTS ARRÊTÉS PAR LE CONSEIL DES MINISTRES D'AFRISTAT LORS DE SA 32^{ÈME} SESSION

La Direction générale a présenté au Comité les principales décisions et résolutions arrêtées par le Conseil des ministres réuni le 7 août 2025 lors de sa 32^e session. Il s'agit de trois décisions relatives à la formalisation et la définition des modalités de mobilisation du Fonds AFRISTAT 2026-2035 et une portant nomination du Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT pour la période 2026-2029. Les deux résolutions se rapportaient au remplacement du Conseil scientifique par le Comité scientifique et à la possibilité d'organiser les sessions du Conseil des Ministres en tout lieu jugé opportun ou virtuellement. La Direction générale a mentionné que le Conseil a demandé que les Etats membres examinent individuellement le projet de révision du Traité portant création d'AFRISTAT avant son adoption et a désigné la Guinée Equatoriale pour assurer la présidence de son instance pour la période 2026-2027. Par ailleurs, elle a également souligné les défis à relever pour une performance accrue de l'Observatoire dont (i) le rattrapage des retards de

reconnaissance des responsabilités des EM et le recul des nationalismes et (iii) la réappropriation du mandat d'AFRISTAT par les INS. Enfin, la Direction générale a indiqué les perspectives poursuivies qui visent notamment (i) l'amélioration des performances de l'institution, (ii) une hausse significative du niveau des contributions des EM et (iii) le renforcement de la crédibilité de l'institution.

7. Le Comité a salué la clarté de la présentation sur les différents actes pris par le Conseil des ministres. Il a demandé à la Direction générale d'élargir si possible les missions de coordination à certains acteurs nationaux notamment les parlementaires, les primatures et éventuellement aux conseillers économiques des présidences des Etats membres. Ces rencontres pourraient ouvrir d'autres opportunités en termes de mobilisation des ressources.

C. EXAMEN DE L'ETAT D'AVANCEMENT DE L'EXECUTION DU PLAN D'ACTION 2025 D'AFRISTAT AU 30 JUIN 2025, Y COMPRIS LE COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ET DECISIONS DE LA 49^E REUNION DU COMITE DE DIRECTION

8. La Direction générale a présenté son rapport sur l'état de l'exécution du plan d'action 2025 au 30 juin 2025. Ce rapport rend compte des actions mises en œuvre durant les six premiers mois de l'année 2025, des difficultés rencontrées et des perspectives. Elle a également fait un compte rendu au Comité de l'état de la mise en œuvre des recommandations des précédentes réunions statutaires.

9. Au titre de l'exécution du PAA 2025, la Direction générale a relevé que 43% de l'ensemble des activités prévues pour l'année 2025 ont été exécutées au 30 juin 2025. Ce qui traduit une baisse globale de la performance par rapport aux deux précédentes années où le niveau d'exécution à mi-parcours se situait à 45% et 48% respectivement en 2024 et 2023. Elle a insisté sur les résultats obtenus au cours des six premiers mois de l'année 2025. Il s'agit essentiellement des appuis directs aux EMA et des réalisations en tant qu'agence d'exécution pour les Etats membres (Burkina Faso, Djibouti et Guinée) ainsi que des partenaires (Commission de l'UEMOA, Insee et Expertise France). Par la même occasion, la Direction générale a informé le Comité des difficultés auxquelles elle a été confrontée durant le premier semestre de l'année 2025.

10. Le Comité a apprécié l'ampleur des activités réalisées au cours des six premiers mois de l'année 2025 et félicité la Direction générale pour la qualité du document produit et les résultats obtenus au cours de la période sous revue malgré le contexte difficile dans lequel elle a dû travailler.

11. La Direction générale ayant indiqué que le rapport est présenté à titre informatif compte tenu du fait que la réunion du Comité qui devrait l'examiner en 2025 n'a pas pu se tenir, ce point n'a pas donné lieu à des débats.

12. Néanmoins le Comité a interpellé la Direction générale sur la baisse des demandes d'appui des Etats membres observée ces dernières années. Il suggère au Comité de direction d'instruire ses membres à mener des actions visant à renforcer la présence et la visibilité d'AFRISTAT au sein des Etats membres.

13. Le Comité a pris acte de ce rapport d'étape.

D. EXAMEN DU PROJET DE PLAN D'ACTION 2026 D'AFRISTAT

14. La Direction Générale a indiqué qu'en raison de contraintes institutionnelles et organisationnelles, le programme stratégique de travail d'AFRISTAT (PSTA) 2026-2030 n'a pu être produit dans les délais. C'est pourquoi le projet de plan d'action annuel d'AFRISTAT (PAA) 2026 s'inscrit dans la continuité des orientations stratégiques du Programme stratégique de travail d'AFRISTAT (PSTA) 2022-2025. Le projet renferme les activités du Plan d'action de 2025 non entièrement exécutées au 31 décembre 2025 et qui restent pertinentes. Il prend aussi en charge les actions fortes préconisées dans le cadre de l'étude stratégique d'AFRISTAT à l'horizon 2035.

15. Le projet présenté par la Direction Générale met l'accent sur (i) le renforcement du cadre institutionnel et fonctionnel d'AFRISTAT, (ii) l'amélioration de la visibilité de l'Institution, (iii) la poursuite de l'effort vers le retour à l'équilibre financier, (iv) l'accroissement et la diversification de la production statistique et (v) le renforcement et développement des partenariats. Avec la combinaison de toutes ces actions, la Direction Générale escompte atteindre un taux d'exécution des activités supérieur à 75%. Elle a néanmoins prévenu qu'en dépit des atouts techniques et méthodologiques dont dispose l'Observatoire pour atteindre de bons résultats, il subsiste des risques de résurgence de crises socio-politiques et sécuritaires dans quelques Etats membres et l'insuffisance du recouvrement des contributions des Etats membres reste une préoccupation.

16. Enfin, la Direction Générale a mentionné le caractère particulier de l'année 2026 qui consacre le 30^{ème} anniversaire du démarrage des activités opérationnelles d'AFRISTAT. Des célébrations à la hauteur de l'événement sont programmées tout au long de l'année 2026.

17. En ce qui concerne son contenu, le Comité après examen du projet de plan d'action 2026 a marqué sa satisfaction par rapport à la cohérence et à la couverture des thématiques abordées.

18. Le Comité a invité la Direction générale à élargir ses partenaires pour mieux répondre à la faiblesse de financement de ses activités. Il lui a par ailleurs recommandé de prendre des dispositions pour se positionner stratégiquement par rapport aux concurrents de façon générale et pour mieux répondre aux attentes des Etats membres sur des sujets comme la comptabilisation du capital naturel et son intégration dans les comptes économiques et environnementaux.

19. Sous réserve de la prise en compte des amendements formulés, le Comité recommande l'adoption du plan d'action 2026 au Comité de direction.

E. QUESTIONS SPECIFIQUES

E.1. LES ENJEUX DE LA MUTATION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE EN COMITE SCIENTIFIQUE

20. La Direction Générale a rappelé que la mutation du Conseil scientifique en Comité scientifique est une recommandation de l'étude stratégique d'AFRISTAT à l'horizon 2035. Elle est suscitée pour redynamiser la fonction de conseiller de cette instance. Selon les résultats de l'étude stratégique, le Conseil scientifique ne donnait plus totalement satisfaction car n'était plus une force de proposition, mais se cantonnait dans une fonction administrative d'émission des avis sur tout ce qui lui était présenté. La Direction Générale a précisé que le Conseil a opté pour une équipe agile réduite à huit membres permanents contre douze antérieurement.

Par ailleurs, le Comité est invité à s'appuyer sur les personnes ressources spécialisées pour faire des propositions pertinentes à la Direction Générale dans le sens de l'amélioration de ses prestations. Le Comité peut susciter dans sa version actuelle l'organisation d'ateliers dédiés sur des thématiques précises.

21. Après avoir entendu la Direction Générale, le Comité a pris acte de ces changements et a promis de tout mettre en œuvre pour être à la hauteur des attentes suscitées en lui. Les membres ont convenu de commencer à travailler sur la faisabilité de l'intégration du capital naturel dans les comptes économiques. Ils ont également conclu qu'ils se réuniraient virtuellement au début du mois d'avril 2026 pour s'entendre sur le processus d'opérationnalisation du Comité et relever une liste des thématiques sur lesquelles travailler. Cette dernière sera confrontée ultérieurement aux thèmes que la Direction Générale est invitée à préparer.

F. QUESTIONS DIVERSES

22. Les participants à la 1^{ère} réunion du Comité scientifique n'ont pas proposé de questions diverses.

G. ADOPTION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS ET CLOTURE DE LA REUNION

G.1. ADOPTION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS

23. Le Comité a adopté le présent relevé de conclusions et demande à son Président de le présenter au Comité de direction lors de sa 50^{ème} réunion.

24. Les travaux se sont déroulés dans une atmosphère sérieuse et empreinte de cordialité. Les membres du Comité remercient la Direction générale pour la qualité des documents présentés ainsi que pour la bonne organisation des travaux.

G.2. CLOTURE DE LA REUNION

25. Le Président du Comité, ayant constaté que l'ordre du jour était épuisé, a clos la réunion.

Fait le 4 mars 2026

Pour le Comité scientifique d'AFRISTAT

Le Président

Anatole Toïnar **MOGOTA**, PhD

Professeur d'économie, Recteur
Université Saint Charles Lwanga
(TCHAD)



Annexe 1 : Ordre du jour de la 1^{ère} réunion du Comité scientifique d'AFRISTAT

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de travail
3. Synthèse des principaux changements arrêtés par le Conseil des Ministres d'AFRISTAT lors de sa 32^{ème} session
4. Examen du rapport sur l'état d'avancement au 30 juin 2025 de l'exécution du Plan d'action 2025 d'AFRISTAT, y compris le compte rendu de la mise en œuvre des recommandations et décisions de la 49^{ème} réunion du Comité de direction et de la 32^{ème} session du Conseil des Ministres
5. Examen du projet de plan d'action annuel 2026 d'AFRISTAT
6. Questions spécifiques :
 - (i) Les enjeux de la mutation du Conseil Scientifique en Comité Scientifique
7. Questions diverses
8. Adoption du relevé de conclusions de la réunion
9. Clôture de la réunion.

Annexe 2 : Liste des participants à la 1^{ère} réunion du Comité scientifique d'AFRISTAT, le 4mars 2026

N°	Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
Membres titulaires					
1.	Etats membres	Gaspar EDU MBO ASANGONO	Institut National de la Statistique de Guinée Equatoriale (INEGE) Guinée Equatoriale	Chef du Service de Méthodologie	INEGE Edificio Abayak, 4a Planta Malabo II Tel. (240) 222 240050 Fax (240) 222 196 724 Email : gedu@inege.gq gaspar2014@hotmail.com
		Abesu ASU	Institut National de la Statistique de Guinée Equatoriale (INEGE) Guinée Equatoriale		INEGE Edificio Abayak, 4a Planta Malabo II Tel. (240) 222 240050 Fax (240) 222 196 724 Email :
		PhD Anatole Toinar MOGOTA	Université Saint Charles Lwanga Sarh Tchad	Recteur	Cel: (235) 66 28 60 44 Email: atmogota@gmail.com toinar@yahoo.fr
3.	Etats/Institutions ayant des accords avec AFRISTAT	Roland Marc LONTCHI	Commission de la CEMAC	Directeur de la Statistique Commission CEMAC / DPEMF	Avenue des Martyrs BP 969 Bangui, RCA Tel : (236) 70 55 50 96 (236) 72 71 17 17 Email: lontchir@cemac.int rlontchi@gmail.com
4.	Banques Centrales des Etats membres	Ango ISSA ZANGO	BCEAO	Adjoint au Directeur des Statistiques	Avenue Abdoulaye FADIGA BP 3108 – Dakar - Sénégal Tel : (221) 77 115 03 51 Email : azango@bceao.int

N°	Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
	Edgard GNAHO	BCEAO	Conjoncturiste-Siège	Avenue Abdoulaye FADIGA BP 3108 – Dakar - Sénégal	Tel : (221) 77 374 35 38 Email : aeignaho@bceao.int
5.	BAD Symphonien Ndang TABO	Département Statistique de la BAD	Statisticien principal	01 BP 1387 Abidjan 01 COTE D'IVOIRE	Tél. (225) 27 20 25 30 58 Mob. (225) 0748117240 Email : s.tabo@aifdb.org m.mzid@aifdb.org
6.	STATAFRIC Gildas Crépin NZINGOULA	Division des Statistiques Démographiques et Sociales, STATAFRIC	Statisticien Principal et Responsable de la recherche	Tunis, 1053 Rue du Lac d'Anney AlKarama Holding Building Les Berges du Lac 1. Tunisia	Tel. (216) 70 139 760 Email: Statatfric-Registry@AfricanUnion.org CrepinN@africanunion.org
7.	ESA Dr Mantobaye MOUNDIGBAYE	ISSEA	Chef de Département	Yaoundé	Email : isseacemac@yaoo.fr mantobaye@yahoo.fr mantobaye@gmail.com
Direction Générale d'AFRISTAT					
8.	Direction générale Paul-Henri NGUEMA MEYE	AFRISTAT	Directeur Général	BP E 1600 Bamako - MALI	Tel. (223) 20 21 55 00 / 20 21 55 80 Fax (223) 20 21 11 40 Email: nguemameye@afristat.org
9.	Direction générale Serge jean EDI	AFRISTAT	Directeur Général Adjoint	BP E 1600 Bamako - MALI	Tel. (223) 20 21 55 00 / 20 21 55 80 Fax (223) 20 21 11 40 Email: edi@afristat.org